

Le Jour, 1953  
24 Décembre 1953

## L'ELECTION PRESIDENTIELLE EN FRANCE

### Ou des leçons de l'expérience

Pour pénible que soit la controverse autour de l'élection du Président de la République Française, on peut penser que ce qui vient de se passer et ce qui se passe en France aura un effet salutaire sur les futures élections législatives. Les Français en tireront probablement la leçon.

Depuis le début de la troisième République on n'a pas vu un conflit plus aigu dans des circonstances aussi délicates. Seule la démission forcée du président Millerand, lors de l'avènement du « Front Populaire » en 1924, peut se comparer à la crise présente.

**L'arrivée laborieuse du Président d'aujourd'hui ressemble au départ quasi-violent du Président d'alors.** Dans les deux cas le parti radical a manifesté sa présence par une obstruction irréductible.

Reste-t-il tant de sectarisme dans ce « grand parti de gouvernement » qu'une attitude aussi négative y soit encore possible ? Il y a sept ans des modérés votaient de bon cœur pour M. Vincent Auriol, membre éminent du parti socialiste. Ne pouvait-on voir cette fois des radicaux voter pour un modéré ? Ou le cœur de la France tire-t-il vers la gauche au point qu'on y redoute à ce degré l'arrivée d'un républicain de droite ?

Il faut que la personnalité du président de la République pèse d'un poids sérieux dans les destinées de la République pour que la personne du président soit aussi passionnément discutée.

Nous le rappelions il y a quelques jours : le président de la République Française, s'il n'est en principe qu'un facteur d'équilibre, dispose en réalité d'un pouvoir considérable à cause de la stabilité de sa fonction (et de l'instabilité des autres).

Mais, tout considéré, on n'arrive pas à comprendre qu'un homme aussi indépendant et dévoué à son pays que M. Laniel ait été tenu systématiquement en échec par les Radicaux. **L'excuse, on la connaît : « qu'il faut maintenir un lien au sommet de l'Etat entre tous les aspects politiques de la France ».** Pourquoi un « modéré » arrivé à la présidence de la République ne pourrait être ce lien quand un homme de gauche peut l'être ? On ajoute qu'on ne saurait ignorer l'existence du parti communiste en France. C'est un fait. Mais socialistes et radicaux-socialistes affaiblissent la France entière en maintenant cette hypothèque sur le gouvernement de leur pays.

M. Auriol, socialiste, a fait un président impartial, M. Laniel « modéré » pouvait aussi bien en faire un.

On souhaite que la France sorte honorablement de la crise dans les heures qui viennent ; qu'elle en sorte autrement que par quelque expédient sans gloire.

Si le droit de dissolution de la Chambre était moins théorique et si ce pouvoir avait été exercé légitimement quand il s'imposait, la France n'en serait peut être pas là.

**Un autre enseignement plus décisif est celui-ci : le régime parlementaire, à l'anglaise, ne se défend qu'avec deux partis (ou l'équivalent de deux partis) ; quand il y en a trois, ou davantage, c'est la minorité (ou une coalition impuissante) qui gouverne.**

**Quand une majorité permanente (avec une équipe de gouvernement permanente) ne se dégage pas, c'est au désordre et à l'anarchie que le régime parlementaire, à l'anglaise, conduit.**

**M. C.**